

Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHE RESSOURCES

Énergie

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !



Energie - niveau 1

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !

Vous avez atteint un score inférieur à 30% en énergie, soit un profil de niveau 1. Vous venez d'engager une réflexion pour limiter les consommations énergétiques de votre structure. Bravo pour ce premier pas!

Cette fiche a pour objectif de vous permettre de vous lancer dans la maîtrise de vos consommations avec des ressources de premier niveau.

Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux liés à la transition énergétique ou à sensibiliser les collaborateurs de structure.

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

Vous êtes prêt(e)s à vous lancer dans des bonnes pratiques en vous appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs.

Orientez-vous vers les ressources Etudes & Conseils.

Vous cherchez aller plus loin à l'aide d'un réseau territorial.

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers - "Acteurs Engagés pour la Transition Écologique" - afin de bénéficier d'un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.

<https://www.grandpoitiers.fr/ressources-energie-1?>

Ressources pour vous lancer :

Sensibilisation

- Découvrez les 10 principaux gestes pour faire des économies d'énergie :
[guide \(pdf, 2.7Mo\)](#)
(ADEME)
- Découvrez les pistes d'actions pour un numérique plus durable et responsable via le guide de l'ADEME "[En route vers la sobriété numérique](#)" (pdf, 2,3Mo)
- Demandez une animation de sensibilisation dans votre structure auprès des conseillers du [Point Info Energie de Grand Poitiers](https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/point-info-energie/point-info-energie-de-grand-poitiers) (<https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/point-info-energie/point-info-energie-de-grand-poitiers>)
. Ils pourront aussi guider le personnel dans la performance énergétique de leur logement.



Formation

- Prenez connaissance du Décret Tertiaire (réglementation pour la décarbonation des établissements tertiaires de plus de 1000 m²)
 - [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=rCUzL5Jr-Ms) (<https://www.youtube.com/watch?v=rCUzL5Jr-Ms>)
d'introduction pour bien comprendre de quoi on parle
 - [synthèse](#)
(pdf; 1,2Mo) pour savoir si vous êtes concerné
 - les [10 étapes pour être en conformité avec la réglementation](#)
(pdf, 0.1Mo)
 - Pour plus d'information :
[site du ministère de la transition écologique](https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/je-decouvre-le-dispositif-eco-energie-tertiaire-a12514.html) (<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/je-decouvre-le-dispositif-eco-energie-tertiaire-a12514.html>)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l'[interfilieré Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine](https://www.interfilieretourisme-na.fr/) (<https://www.interfilieretourisme-na.fr/>)



Etudes / conseils

- Initiez un diagnostic grâce à l'accompagnement d'experts :
 - Pour découvrir les premières pistes d'économies d'énergie de votre structure, demander la [Visite Energie SOLUCCIO](#) (pdf, 1Mo). Contactez votre conseiller à la CCI (S. PIGNOUX spignoux@poitiers.cci.fr)
 - Pour optimiser vos coûts et réduire les pertes en énergie, matière, déchets et eau: [Diag Eco-FLUX](https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux) (<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>) (BPI France)
 - Pour les artisans : profitez du dispositif SARE (pour la rénovation énergétique du petit tertiaire). Contactez votre conseiller CMA (V. POULAIN virginie.poulain@cma-nouvelleaquitaine.fr)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le [Fond Tourisme Durable](https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/) (<https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/>)



Financements

- Pour les entreprises industrielles ou tertiaires: bénéficiez gratuitement de la phase 1 de la visite Energie SOLUCCIO grâce au financement de la CCI Vienne, l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Renseignez-vous sur les aides techniques et financières pour choisir une chaleur renouvelable:
 - Fond chaleur : [plaquette du fond chaleur](#) (pdf, 1Mo)
 - Plus d'informations sur le [site internet de Grand Poitiers](https://www.grandpoitiers.fr/chaleurrenouvelable) (<https://www.grandpoitiers.fr/chaleurrenouvelable>)
- Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la [plateforme Agir pour la transition](https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/) (<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/>) (ADEME)
- Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, prêts garantis, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers peut vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.

Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoignez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

Renseignez-vous sur

[notre site \(https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels\)](https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels)

ou candidatez directement via le lien suivant :

[Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

[\(https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/\)](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

Contact:

acteurs.engages@grandpoitiers.fr



Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi